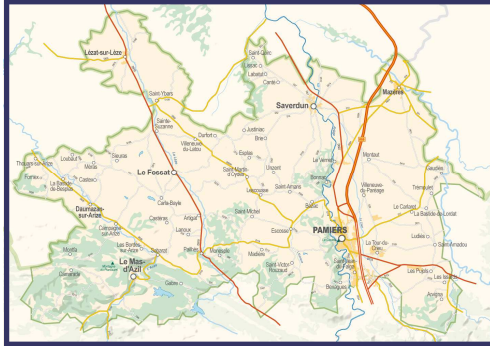


## Une carte à la disposition des acteurs du Pays

Au cours des derniers mois, l'association de Pays a investi dans une carte du Pays, qui sera utilisée dans le cadre des différents projets portés par l'association, telle que la valorisation touristique du patrimoine protestant.



L'association de Pays tient également cet outil la disposition des collectivités et autres structures (ex : Office de tourisme) qui sont susceptibles d'être intéressées.

Cette carte présente l'intérêt de pouvoir être modifiée en utilisant le logiciel *Illustrator* (logiciel de *dessin assisté par ordinateur*). Ainsi, il est possible de travailler sur les différentes couches composant la carte (routes, rivières, occupation du sol, nom des communes, etc) afin d'arriver à la carte souhaitée.

## Site Internet du Pays : bilan après une année de fonctionnement

C'est le 2 juillet 2009 que le site Internet du Pays était mis en ligne, et qu'une conférence de presse était organisée à cette occasion. Voici quelques chiffres permettant d'avoir un aperçu de la fréquentation du site, et de son utilisation faite par les internautes ...

- Pour la période du 1er juillet 2009 au 1er juillet 2010, on comptabilise **7 040 visites**, avec en moyenne 3,54 pages Internet par visite (temps moyen de 2min42 passé sur le site)
- 71,7% des internautes n'ont visité qu'un fois le site, 28,3% l'ont visité plusieurs fois
- L'accès au site se fait surtout par moteur de recherche (67,8% des visites). 14,7% des visiteurs accèdent directement au site en saisissant l'adresse, tandis que 17,5% des visiteurs sont venus sur le site du Pays en cliquant sur un lien sur un autre site Internet.
- Les 10 pages les plus fréquentées sont : la page d'accueil (vue 3957 fois), la présentation du territoire (899 fois), l'introduction sur l'association de Pays (882 fois), la photothèque (640 fois), l'agenda 21 du Pays (606 fois), les actualités et l'agenda (508 fois), la présentation de l'action des syndicats de rivière (486 fois), le conseil de développement (444 fois), l'introduction sur le projet Zéro Phyto (399 fois), et l'introduction de la partie culture et patrimoine (394 fois).
- 95% des connexions au site Internet du Pays se sont faites depuis le territoire national, dont 45% depuis l'aire de Toulouse - Pamiers, 16,5% depuis Paris, 7% depuis Foix, 2,5% depuis Lyon, 1,5% depuis Montpellier, 1,2% depuis Bordeaux, ...

## Vie de l'association de Pays ...

**MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION** : Réunis lors de l'Assemblée Générale du 1er avril, les élus du Pays ont validé la modification de l'objet de l'association. La modification avait pour objectif de mettre en adéquation l'objet statutaire avec les missions menées par le Pays. La nouvelle rédaction de l'article 2 relatif à l'objet de l'association est la suivante :

« L'association a pour objet la définition et la mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement et de développement durable sur le territoire considéré.

Cette mission généraliste comporte quatre objectifs :

- Définir une stratégie de développement durable à moyen terme, exprimée au travers d'une Charte de développement durable du Pays,
- Mettre en œuvre cette stratégie au travers d'une procédure contractuelle avec l'Etat, le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Conseil Général de l'Ariège, permettant l'accompagnement financier des projets portés au niveau local,
- Mettre en œuvre la stratégie de développement durable en conduisant des études thématiques et des projets d'animation au bénéfice des acteurs locaux (collectivités locales, associations, socioprofessionnels, etc),
- Favoriser la participation de la population à la gouvernance locale, au travers de l'instance du Conseil de Développement du Pays »

**BUREAU ADMINISTRATIF** : Depuis le 9 avril, les chargés de mission de l'association de Pays occupent un bureau à la Maison des Associations de Pamiers (2ème étage). Jusqu'alors, l'association de Pays était hébergée par la Communauté de Communes du Pays de Pamiers, dans l'ancien hôpital de Pamiers. Comme la Communauté de Communes voyait ses effectifs augmenter suite à la prise de compétence « petite enfance », il devenait de plus en plus nécessaire pour l'association de trouver un nouvel espace de travail. Grâce à un accord trouvé avec la Mairie de Pamiers, c'est désormais à la Maison des Associations que le siège administratif du Pays se trouve. Notons que le siège social de l'association demeure quant à lui inchangé et reste à la Mairie de Pamiers.

**CARNET ROSE** : Nous saluons la venue au monde de la petite Jeanne et adressons toutes nos félicitations à Flavie ESTREME, heureuse maman et chargée de mission du Pays, qui reprendra ses fonctions au mois de Septembre.



Pays des Portes d'Ariège-Pyrénées

Maison des Associations - 7bis rue St-Vincent  
09100 PAMIERS

Tél / Fax : 05 61 68 89 47

Mail : [contact@pays-portes-ariegepyrenees.fr](mailto:contact@pays-portes-ariegepyrenees.fr)

Coordonnateur : M. Florian SICARD

Chargée de mission : Mlle Flavie ESTREME

Chargé de projet culturel : M. Denis PAGES

Personnes à contacter dans vos territoires ...

Communauté de Communes de l'Arize

M. Hervé BARTHE 05 61 60 14 63

Communauté de Communes de la Lèze

M. Denis PAGES 05 61 68 55 90

Communauté de Communes du Canton de Saverdun

Mme Emmanuelle BROTHIER 05 61 67 84 43

Communauté de Communes du Pays de Pamiers

Mlle Christelle COUPADE 05 34 01 21 73

# Pays des Portes d'Ariège-Pyrénées

## Lettre d'information

Lettre d'information semestrielle  
Janvier - Juin 2010 n°4

### Brèves du Pays

#### Zéro Phyto : deux actions en soutien aux communes ...

Grâce à une enquête conduite fin 2009, l'association de Pays a pu préciser les attentes des élus locaux : accompagner les communes dans le changement de pratiques d'entretien, et sensibiliser la population locale aux enjeux liés à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Afin de répondre à ces deux orientations, l'association de Pays travaille sur deux projets.

Le premier concerne l'organisation d'une **demi-journée de démonstrations de matériels prévue pour octobre**. Cette manifestation aura pour objectif de mobiliser des fabricants de matériels permettant de se passer des produits phyto, et de permettre

aux élus et agents techniques du Pays d'observer les outils en action et d'interroger les fabricants.

La seconde action concerne l'élaboration de panneaux de sensibilisation, que les collectivités pourront placer dans les espaces publics afin d'expliquer les nouvelles pratiques et les enjeux liés à l'utilisation des pesticides.

#### Convention Territoriale : la barre des 100 dossiers est dépassée !

Suite à la signature de la Convention Territoriale 2008-2013 (= contrat de Pays) avec les différents partenaires financiers (Etat, Conseil Régional et Conseil Général), un cinquième dépôt de dossiers a été organisé au mois d'avril (pour mémoire, 2 dépôts de dossiers sont organisés chaque année).

**A ce jour, 107 dossiers de demande de subvention ont été déposés via la Convention Territoriale du Pays.** Ces dossiers

sont majoritairement portés par des communes (57%), puis par les Communautés de Communes (28%).

Environ 40% des dossiers concernent le Pays de Pamiers, 19,6% la vallée de la Lèze, 18,7% le canton de Saverdun, et, 13% la vallée de l'Arize.

**Sur les 82 dossiers déposés au cours des années 2008 et 2009, 63 dossiers (soit 76,8%) ont été validés ou validés sous réserve.**

**Le prochain dépôt de dossiers de demande de subvention au titre du Contrat de Pays sera organisé début septembre.** Les dossiers complets sont à retourner pour le jeudi 9 septembre, et en amont, le porteur de projet doit envoyer avant le 1er septembre, une fiche-action présentant le projet.

*Pour tout renseignement sur la Convention Territoriale, le montage de dossiers de demande de subvention, les taux d'intervention des partenaires financiers ... contacter les chargés de mission du Pays ou les agents de développement des Ctes de Communes.*

#### Projet Culturel de Pays : subvention et communication ...

Pour mémoire, le Pays a signé une **Convention Culturelle 2009 - 2011 avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées**. Cette Convention permet à certains acteurs culturels de bénéficier d'aides financières de la Région, à condition de s'inscrire dans une

démarche de programmation culturelle à l'échelle du Pays et sur toute l'année.

En complément, les élus de la Commission Culture / Patrimoine du Pays ont souhaité la publication d'un programme faisant la promotion des manifestations culturelles et patrimoniales du territoire (concerts de musique, expositions, spectacles de théâtre, de danse, etc), intitulé **Culture al País**.

Suite à un premier numéro couvrant la période Mars/Juin, un second numéro vient d'être

édité pour la période de Juillet à Septembre.

Pour l'élaboration de ce programme culturel, les acteurs locaux sont associés pour recenser les manifestations et pour rédiger les textes, mais également pour la couverture qui est à chaque numéro, une création originale proposée par une association du Pays.

Caza d'Oro puis Rue des Arts ont ainsi été sollicités. L'association *Mille Tiroirs* proposera un visuel pour le prochain numéro.



Dans ce numéro ...

#### BRÈVES DU PAYS

Point sur les actions dans le cadre du projet *Zéro Phyto*, sur la Convention Territoriale, et sur le Projet Culturel du Pays.

#### 2 NOUVEAUX PROJETS

Le Pays s'investi dans l'éducation à l'environnement au travers de 2 nouveaux projets

#### INFOS DIVERSES

Une carte à la disposition des territoires, le point sur la fréquentation du site Internet du Pays, la vie de l'association ...



### Sommaire

Brèves du Pays	1
Le Pays et l'éducation à l'environnement	2 - 3
Infos diverses	4

# Le Pays s'engage sur la voie de l'éducation à l'environnement et au développement durable !

En application de son Agenda 21, l'association de Pays lance deux nouveaux projets visant l'éducation à l'environnement et au développement durable ...

## Mise en place de sentiers d'interprétation faune / flore

Le coût prévisionnel de l'opération est de 100 000 € pour la réalisation de 8 sentiers d'interprétation. Un dossier de demande de subvention a été déposé et devrait permettre d'atteindre un taux de subvention de 80% (50% de crédits européens FEDER, 20% du Conseil Régional Midi-Pyrénées, 10% du Conseil Général de l'Ariège).

Courant avril, l'association de Pays a lancé un appel à projets auprès des collectivités membres du Pays et compétentes en matière de création/gestion de sentiers de randonnées, leur proposant un accompagnement à la mise en place d'un sentier d'interprétation faune / flore.

Concrètement, l'association de Pays financera à plusieurs collectivités un inventaire faune / flore d'un sentier, la définition d'un plan d'interprétation, la conception et l'impression graphique de 10 panneaux maximum.

Au terme de l'appel à projets du Pays, 8 propositions de sentiers ont été retenues par les élus de la Commission Développement Durable et du Bureau : les sentiers de **Saint-Quirc** et **Mazères** gérés par la Cté de Communes du Canton de Saverdun, les sentiers d'**Arvigna** et de **Bonnac** gérés par la Cté de Communes du Pays de Pamiers, un sentier au **Mas d'Azil** suivi par l'Office de Tourisme Arize-Lèze, ainsi que les sentiers de **Sieuras**, **Pailhes Pailhes** et **Saint-Jean du Falga**, gérés par les communes en question.

En raison de la charge importante de travail que cela représente, la réalisation des 8 sentiers sera faite en deux temps. Ainsi, dès cette année 2010, nous travaillerons sur 4 sentiers : **Sieuras, Le Mas d'Azil, Saint-Quirc et Mazères**. L'élaboration de ces sentiers s'effectuera sur la période Juillet 2010 - Mai 2011. Les quatre autres sentiers seront réalisés sur la période allant d'Avril 2011 à Décembre 2011.



### Qu'entend-on par « sentier d'interprétation » ?

L'interprétation du patrimoine est un outil pour la traduction de sites naturels, culturels ou patrimoniaux. Elle permet de donner du sens aux différents éléments observés par un visiteur sans entrer dans des explications ou une démarche scientifique.

Il faut se mettre à la place du visiteur, construire une histoire le long du sentier, s'adapter au visiteur par exemple en faisant des parallèles avec la vie quotidienne, vulgariser l'information scientifique, ...

L'objectif du projet sera donc de valoriser le patrimoine naturel du territoire en créant des produits touristiques



(sentiers) comportant une dimension pédagogique (sensibilisation des visiteurs et de la population locale).

## Mise en place du label éco-école dans les écoles primaires du Pays

A l'instar du précédent projet, l'association de Pays a lancé un appel à projets auprès des écoles primaires du Pays, leur proposant un accompagnement à la mise en place de la démarche éco-école, au sein de leur établissement scolaire.

« Programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable, Eco-Ecole est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui se mobilisent pour l'environnement. Dans les établissements volontaires, les élèves, les enseignants, la direction et les personnels travaillent successivement sur six thèmes prioritaires : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et les solidarités. En partenariat avec des élus locaux, des associations locales et des parents d'élèves notamment, ils mènent un diagnostic qui débouche sur des réalisations concrètes d'amélioration de la gestion des bâtiments scolaires. Véritable support pédagogique, le bâtiment devient un outil au service d'un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable. Sensibilisation aux enjeux environnementaux, mise en œuvre concrète du développement durable et éducation à la citoyenneté sont donc au cœur du programme » (Source : [www.eco-ecole.org](http://www.eco-ecole.org)).

Au terme de l'appel à projets lancé par le Pays, deux établissements ont été retenus : l'école de **Les Canonges à Pamiers** et l'école municipale de **La Tour du Crieu**.

Ces deux écoles bénéficieront d'un accompagnement du Pays d'une durée de deux années scolaires, comprenant un appui méthodologique et le financement d'interventions pédagogiques, de déplacements en bus et l'achat de matériels pédagogiques.



Pour tout renseignement sur ces deux nouveaux projets, contacter Florian SICARD, chargé de mission du Pays ou visiter le site Internet du Pays : [www.pays-portes-ariègepyrenees.fr](http://www.pays-portes-ariègepyrenees.fr), rubrique Environnement et Développement Durable

# Cantines de terroir : une action pilote et des actions de sensibilisation ...

## Des actions de sensibilisation à l'attention des enfants

Dans le cadre du projet « Cantines de Terroir », le Pays souhaite sensibiliser les enfants aux objectifs de cette démarche qui sont notamment le développement de l'approvisionnement des cantines du Pays en produits locaux ainsi que la valorisation des productions locales en favorisant les circuits-courts.



D'autre part, ce programme d'actions a aussi valeur d'exemple auprès des parents, dont les enfants influencent les achats. Elle incite donc les familles à adopter de nouvelles habitudes alimentaires, ainsi que de nouveaux comportements d'achats.

Les premiers bénéficiaires de la démarche « Cantines de Terroir », les enfants, ont donc pu participer aux animations suivantes avec leurs Centres de Loisirs : **visite de ferme et rencontre des agriculteurs** (Centre de Loisirs de l'Arize et de Mazères), **intervention d'une diététicienne** (Centre de Loisirs de Saverdun), participation à **des jeux sur les circuits-courts, la saisonnalité des produits, la qualité ...** (Centre de Loisirs de l'Arize et de Mazères).

Le 22 avril, le Centre de Loisirs Arize Jeunesse a été accueilli chez Mme ISPA où ils ont pu (re)découvrir les animaux de la basse-cour : lapins, pigeons, poules... mais aussi le troupeau de vaches limousines ! Après les animaux, on leur a montré le matériel agricole, les aliments donnés aux vaches puis un petit musée des anciens ustensiles utilisés dans nos campagnes. L'après-midi s'est clôturée par un goûter gargantuesque !

Le 2 juin, c'est le Centre de Loisirs mazérien « Le Coin des Copains » qui s'est déplacé chez M. MISTOU, agriculteur à Saverdun. Les enfants ont découvert beaucoup de choses au

travers des différents ateliers de cette exploitation : les pintades, les poules, les canettes, les cochons, les brebis, les vaches, les céréales, les asperges... Ils y ont vu les animaux, où ils vivaient, comment ils étaient nourris, avec quoi, etc. La tête pleine d'images et de nouvelles connaissances, certains auraient aimé repartir avec un agneau !

Les 16 avril et 16 juin, Mlle AUBERT (chargée de mission du Pays) et Mme BROTHIER (agent de développement de la Cté de Communes du Canton de Saverdun) sont allées dans les Centres de Loisirs de l'Arize et de Mazères afin de leur proposer des jeux et des réflexions sur l'agriculture locale, l'impact des saisons sur les produits, les produits et les signes de qualité, les produits qui existent en Ariège...

Le Pays reste à la disposition d'autres Centres de Loisirs qui souhaiteraient participer à l'une ou l'autre des animations proposées ci-dessus.



## Un repas particulier pour lancer une nouvelle phase du projet

Le 8 avril, 1815 élèves de 28 écoles publiques primaires et maternelles sur 38 du Pays ont dégusté un « repas terroir » à base de produits ariégeois.

La démarche « Cantines de Terroir » vise à valoriser les productions locales en favorisant les circuits-courts, offrir des services de restauration scolaire de qualité et dynamiser économiquement le territoire en favorisant l'emploi au sein des structures de restauration, en consolidant les activités des agriculteurs existants et en permettant l'installation.

Ce repas concrétise le travail mené depuis 2006 par le Pays en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Ariège. Après avoir mené des études des lieux de la disponibilité des produits ariégeois, des études comparatives de prix de produits locaux et non-locaux, des enquêtes auprès des acteurs et des élus du Pays..., une nouvelle phase de travail s'amorce (l'approvisionnement concret des cantines et cuisines centrales du Pays en produits locaux) que le Pays a voulu marquer par l'organisation de ce repas et d'une conférence de presse.

Le potentiel de 2 300 repas par jour, soit 303 000 repas scolaires par an sur le Pays, nous encourage à continuer cette action, en incitant notamment d'autres structures à rejoindre la démarche « Cantines de Terroir ». Mais aussi en soutenant les élus à entrer dans la démarche lancée. Car c'est un choix politique avant tout. « Faire mieux manger nos enfants coûte cher : 2% en plus sur le budget de la ville de Pamiers. Mais nous continuons », explique André Trigano, président du Pays des Portes d'Ariège-Pyrénées et maire de Pamiers.

Mais le principal frein ne semble pas être le surcoût lié aux produits agricoles : + 10 à 15% (soit 1 ou 2 euros par mois en plus), car le coût des produits n'est pas majoritaire dans le coût de revient d'un repas. On constate aussi moins de gaspillage dans les repas à base de produits locaux et une plus grande satisfaction des parents et des élèves. Même si plusieurs cantines se montrent intéressées par la démarche du Pays, les freins subsistent, notamment organisationnels, de logistique, de disponibilité des produits ...

Les partenaires actuels de la démarche « Cantine de Terroir » sont : *Ariège Restauration*, l'association *Hérisson Bellor*, l'association *Micheline Goyhénèche*, la *cantine Las Parets* de Pamiers, la *cantine de Saverdun*, la *cantine de Le Fossat*, la *cantine du SIVE Rieux de Pelleport – Bénagues*, la *cantine de Montaut*.